



**Compte-rendu du Conseil d'Administration  
de la  
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BONSAÏ  
\*\*\***

Date : 29 Mai 2022

Lieu : Vivier-au-Court (08)

Début de la réunion : 10h30

Clôture de la réunion : 12h50

**Présents** : Serge BELOIR, Michel BERNARD, Raymond BOSCAGLI, Gilles BOUCLIER, Jean-Marie COUDERC, Yolande COUDRIN, Sébastien DENIS, Jérôme DEPASSE, Jean-Bernard GALLAIS, Alain GOSELIN, Jean-Marc LADAGNOUS, Claude LIBERT, Philippe MASSARD, Geneviève MONRUFFET, Olivier NOËL, Joëlle PIOCH, Marc STEFANUT, Eric STEVENS.

**Absences excusées** : Patrice CLAIN, Frédéric DAGONNEAU (procuration à J.B. GALLAIS).

Soit 19 membres du CA présents ou représentés.

**Rapporteur** : Alain GOSELIN, Secrétaire adjoint de la FFB.

**Ordre du Jour** :

- 1 – Elections des membres du Bureau.
- 2 – Perspectives de 2022-2024.
- 3 – Point sur les médias.
- 4 – Rhône-Alpes et Amérique.
- 5 – Formation du Collège.
- 6 – Décision du mode de réunion du C.A (Zoom).
- 7 – Questions diverses

\* \* \*

En préambule, quelques remarques sont exprimées sur l'Assemblée Générale de la veille :

Des questions sur certains financements auraient pu être posées.

Jean Bernard GALLAIS exprime son regret sur le manque de respect d'un certain nombre de participants de l'A.G. durant le vote, à l'égard d'un ancien Président de la Fédération, en oubliant que durant ses 9 ans de présidence, tout a correctement fonctionné. Jérôme DEPASSE répond que ce n'était sans doute que pour marquer la différence de choix entre les deux candidats.

Une discussion s'en suit sur le choix du moyen de vote. Philippe MASSARD informe que dans la majorité des cas, dans les associations, on utilise le vote à main levée mais qu'à la demande d'un participant, on peut utiliser le vote à bulletin secret. Rien n'a été réclamé la veille. Le temps peut aussi influencer sur le choix.

## **1) Elections des membres du Bureau.**

Afin de présenter les autres participants au nouvel élu au Conseil d'Administration, Jean-Marie COUDERC, un tour de table est organisé.

Philippe MASSARD rappelle qu'il manque toujours 2 D.R. :

Celui d'Amérique : Martinique Guadeloupe et Guyane. Pour le moment, un seul club.

Rhône-Alpes : des pourparlers peuvent faire espérer.

Raymond BOSCAGLI précédent Secrétaire organise les élections :

Sans autre proposition, la candidature de Philippe MASSARD est proposée au vote :

Contre : 0 Abstention : 0 ,

**Philippe MASSARD est élu Président de la Fédération Française de Bonsaï à l'unanimité.**

Sans candidature supplémentaire pour le bureau les membres précédents :

**Geneviève MONRUFFET, Trésorière,**

**Gilles BOUCLIER, Trésorier adjoint,**

**Raymond BOSCAGLI, Secrétaire,**

**Alain GOSSELIN, Secrétaire adjoint,**

Contre : 0, Abstention : 0, **sont élus à l'unanimité.**

Philippe MASSARD présente l'intérêt d'un poste de Vice Président chargé des Régions. En raison des rapports actuels de bonnes relations avec le Collège, ce poste pourrait essentiellement s'attacher aux échanges de la présidence avec les Délégués Régionaux, ce qui permettrait de mieux organiser les échanges d'informations avec ceux-ci.

Philippe MASSARD insiste sur l'importance de l'activité de ce poste et du rayonnement dont devra faire preuve ce prétendant au contact des D.R..

Jérôme DPASSE souligne l'intérêt de ce rôle de synthèse des expériences vécues dans les régions alors qu'elles ne nous sont actuellement remontées que de façon individuelle. Un interlocuteur représentant les D.R. aurait ainsi possibilité de dialogue avec le Bureau et le Responsable du Collège des Juges, permettant la mise en place des différentes actions au sein des Régions.

Ces avis sont confirmés par Jean-Marc LADAGNOUS Représentant du Collège des Juges et Formateurs sur l'intérêt d'un représentant unique, chaque région ayant une identité particulière liée aux problèmes à résoudre.

Jean Bernard GALLAIS souligne l'importance, au travers de ce poste, d'une cohésion globale au niveau de la Fédération évitant ainsi qu'une région ne s'éloigne trop des idées générales.

Eric STEVENS D.R. Ouest, insiste que ce serait avant tout un rôle de coordinateur pour un échange d'expériences, ce qui n'existe pas actuellement.

Le Président de la F.F.B. demande s'il y a candidature pour le poste :

Jean Marie COUDERC se propose.

Le vote s'en suit : Contre : 1 Abstention : 0 Pour : 19

**Jean-Marie COUDERC est élu Vice Président en charge des Régions**

## **2 ) Prospectives 2022-2024**

Philippe MASSARD fait un bilan des informations qui sont déjà connues sur les futures manifestations :

\* Congrès 2023 à Albi : 14 et 15 Octobre 2023

\* Exposition Mame Shohin à Lezoux : 13 et 14 Mai 2023

Les expositions régionales 2022 non encore réalisées se dérouleront les 4 et 5 Juin pour la région Sud Ouest et les 30 et 31 Octobre pour la région Centre. Toutes les sélections pourront donc être faites pour le Congrès 2023.

Il apparaît que pour 2023 les régions manquent de clubs organisateurs : les locations de salles sont souvent prohibitives. Il est souligné l'intérêt des conseils que pourrait apporter le nouveau Vice Président. Eric STEVENS s'inquiète sur les possibilités d'organiser chaque année une exposition régionale.

Philippe MASSARD propose que si, réellement, c'est le financement des salles qui bloque, il faudrait qu'à l'avenir le C.A. se penche sur une possible aide financière au club organisateur.

Jean-Marie COUDERC poursuit que jusqu'alors c'est le club qui organise son budget mais que cela devenant de plus en plus difficile, même avec une aide de la Fédération en cas de déficit, il n'en reste pas moins que c'est la survie du club qui se joue. Il serait nécessaire d'avoir un message rassurant pour les éventuels candidats.

Eric STEVENS émet l'hypothèse qu'ayant une candidature pour 2024 et pas pour 2023, les raisons pourraient être liées à la pandémie qui a rendu attentistes les présidents de club. Le rythme devrait reprendre en 2024. Le rôle du D.R. pourrait aussi être d'organiser une entraide entre clubs.

Suite à l'expression de souhaits possibles, Philippe MASSARD note que :

Si on décide quelque chose, c'est pour toutes les régions, on pourrait ainsi aider par un complément d'aides pour obtenir des salles mais aussi indiquer les moyens d'acquérir diverses subventions.

Raymond BOSCALLI évoque alors la stratégie dans son club, qui pourrait être reproduite à grande échelle pour les associations, à savoir, engager les procédures d'accès aux diverses subventions (Communes, Communautés de Communes, Conseils Départementaux, Conseils Régionaux), utiliser les formulaires CERFA créés à cet usage, que l'on trouve sur Internet, pas difficiles à remplir en respectant tout ce qui y est prescrit.

Le résultat concret est que les associations peuvent dans ce cas, avoir des cotisations de club minimales et une trésorerie aisée.

Ça pourrait être inclus dans la mission de coordination du Vice-président Jean-Marie COUDERC, d'aider les DR et/ou les associations à engager ces procédures pour acquérir ces diverses subventions et ainsi être plus facilement candidat à l'organisation des manifestations.

Il y a des méthodes à suivre. ... Pour une exposition régionale, il faut que le club sente la Fédération derrière lui, mais en dernier recours.

On pourrait concevoir pour 2023 une subvention de 500 à 1000 € qui permettrait un bon départ de trésorerie. En fonction des résultats on déciderait de la suite à donner à cette évolution vers un accompagnement.

Autre point de demande forte : la Formation. Il va falloir des formateurs. Comme c'est le club qui paie, Jean-Marc LADAGNOUS assure que toute demande peut être assurée si la provenance du formateur est raisonnée par rapport à la situation du club et que ce ne soit pas systématiquement les mêmes personnes qui soient réclamées (d'où l'idée du curriculum de chaque juge qui serait proposé aux clubs qui pourraient ainsi choisir en fonction de leurs projets).

Pour exprimer ce que la Fédération apporte aux adhérents, il faudrait trouver un moyen de faire apparaître la valeur de la prestation (de l'ordre de 400 € par intervenant) lors des ateliers gratuits. Le terme de gratuité ne devant plus être utilisé. Afin de diminuer les frais de fonctionnement et non le nombre de participants aux séances, on peut adjoindre au formateur national un formateur régional local.

Pour cette année, seules les régions PACA et EST n'ont pas d'Exposition Régionale, comment fait-on pour les sélections ?

Jean-Marc LADAGNOUS répond que l'on peut faire preuve d'un peu de souplesse et que si l'exposition se déroule au printemps 2023, cela peut assurer des sélections correctes et l'on doit abandonner les sélections sur photos car ce n'est pas assez fiable.

Pour les années suivantes, Marseille s'était positionné pour animer le congrès de 2024 : Les responsables auraient déjà négocié les locaux. Cependant deux clubs : Bordeaux et Bonsaï Club du Sud Ouest ont proposé de l'organiser en 2024. Marseille pourrait alors réaliser le congrès de 2025...Il est réconfortant de voir que des candidatures existent pour les prochaines années.

### **3) Point sur les médias**

Philippe MASSARD informe le C.A. sur les moyens de communication mis à la disposition de la Fédération Française de Bonsaï :

- Le Site Internet : C'est la vitrine de notre Fédération, elle doit être actualisée et sa remise à jour très régulière.
- La page Facebook : qui fonctionne plus vite doit apparaître hyper vivante. Elle touche 4000 abonnés.

Pour les professionnels, ces liaisons leur permettent de mieux réagir d'où l'importance de l'actualisation.

Pour informer, les clubs doivent communiquer les annonces à 3 personnes :

- Sébastien DENIS Webmaster
- Frédéric DAGONNEAU gestion Facebook
- Philippe MASSARD Président FFB

Deux autres moyens d'informer :

Le Forum de Parlons Bonsaï,

La Newsletter, Marc STEFANUT s'en occupait mais cela passe par le site.

On a donc 4 moyens complémentaires d'informations qui, si on les utilise correctement, permettent une bonne couverture de la vie des Clubs.

Après quelques regrets de la part de participants sur les moyens de communiquer leurs informations, Sébastien DENIS Webmaster explique :

Il comprend bien que tout le monde souhaite une accélération des transmissions mais il insiste que depuis des années, il se heurte à des problèmes techniques :

Le site informatique a plus de 10 ans (souhaité par J.M. POUILLON à l'époque), l'architecture du site, le langage développé par OBH datent aussi alors que l'informatique a continué d'évoluer. Tout ceci est cumulé à un manque personnel de temps.

Il faudrait maintenant trouver des solutions pour élever la vitesse du site semblable à Facebook :

- Sébastien DENIS a retrouvé un ancien membre de son club qui est ingénieur réseau et qui pourrait intervenir pour revoir l'architecture du Site, faire la mise à jour de Wordpress (moteur de production) et une évolution d'OBH pour faire correspondre les langages.
- Il serait aussi possible d'utiliser « le Carnet de l'Adhérent » qui est vide et qui possède un langage plus moderne.

Ou alors, on change tout ...

Il faudrait alors s'adresser à des professionnels, proposer un cahier des charges afin d'obtenir **rapidement un devis.**

Ne pas oublier la nécessité d'un suivi, l'information envers quelques personnes (mots de passes) pour pouvoir intervenir sur les différents contenus.

Nous ne sommes plus sécurisés et donc à la merci de malveillances.

Il faudra basculer le site actuel vers la nouvelle version.

Sébastien DENIS propose en attendant la mise en place d'une nouvelle installation d'accélérer l'existant.

Philippe MASSARD souhaite alors la mise en place d'un groupe de travail chargé de l'élaboration du cahier des charges.

Se proposent : Eric STEVENS, Claude LIBERT, Jérôme DEPASSE, Sébastien DENIS qui doit informer le groupe de l'existant.

### **3) Rhône-Alpes et Amériques**

Ces points ont été soulevés en début de séance.

### **4) Congrès E.B.A**

Philippe MASSARD donne les informations sur cette manifestation : Ce Congrès aura lieu près de Munich mi-juin. Nous avons réservé entre 4 et 6 places pour nous représenter.

Irons pour représenter la France : Jean-Marc LADAGNOUS et Philippe MASSARD.  
Cette année, les participants sélectionnés seront remboursés du voyage et de l'hôtel.

### **5) Mode de réunion du C.A.**

Philippe MASSARD propose que la prochaine réunion du Conseil d'Administration se déroule en distanciel avec Zoom ; ce qui est accepté par l'assemblée. Par contre nous conserverons au moins une réunion en présentiel qui pourra se dérouler durant une manifestation particulière (exemple : le Congrès).

### **6) Formation du Collège**

Jean-Marc LADAGNOUS étant intervenu durant les deux réunions en développant de nombreux points sur la formation, et pour éviter des redites, ce domaine sera développé durant un prochain C.A.

### **Questions diverses**

Une information sur les passages de niveaux :

Lors d'un passage de niveau, le candidat doit donner son chèque de 23 € au D.R. qui le transmettra. Cela ne se passe pas toujours comme cela. Geneviève MONRUFFET Trésorière rappelle qu'en cas de représentation, le candidat doit de nouveau fournir un chèque de 23 €.

Philippe MASSARD ajoute que, même si cela semble évident, le club organisateur des passages doit être affilié à la Fédération.

Jean-Marc LADAGNOUS souhaiterait que l'on précise bien jusqu'à quelle date on peut participer aux activités FFB quand on est adhérent. Quelle est la date limite de validité de la carte ? Les adhérents, les clubs, peuvent-ils participer à des activités F.F.B. l'année suivante, jusqu'à la date butoir du 31 mars pour le renouvellement de leur adhésion ?

Une certaine souplesse temporelle est alors réclamée.

Il est 12 h 50, en l'absence d'autres questions, le Président clôture la séance.

***Il est rappelé que les débats du Conseil d'Administration restent strictement confidentiels.***

Le Secrétaire adjoint de la FFB  
Alain GOSSELIN